



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE D'ILLE SUR TET SEANCE DU 20 MAI 2026

Date de convocation :

13/05/2026

L'an deux mille vingt-six et le 20 mai à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Alain FABRESSE, Maire.

En exercice : 29

Présents : 28

Votants : 29

Étaient présents : Mmes Mrs PÉGOURIÉ Christiane, STORCH Jacques, GILI Valérie, MESA Michaël, HAUTEFAYE France, MONTANOLA Galdric, VILARDELL Jean-Pierre, TÉCHÉNÉ Catherine, **Adjoint**, Mmes Mrs WATTEAU Jean-Luc, MAIZ Marie-Ange, VILANOVA Philippe, SANCHEZ Dominique, BLANCH Michelle, PULI Emmanuelle, BOUSCAIL Anne-Marie, LABARTHE Agnès, LISCIIO Olivier, PEREZ Laure, CARDON Didier, FRANCH Tristan, SOTO Yannick, AYMERICH Claude, BOUSSELET Angélique, LOPEZ Raphaël, CROUILLES Gaborit Emilie, MARGALET Alain, PAGÈS Caroline, ALESSANDRIA Annabelle, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : M. VILARDELL Jean-Pierre (pouvoir à Mme GILI Valérie),

M. Yannick SOTO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2026/35 : CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CCID).

Les articles 1650 et 1650 A du CGI prévoit l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID) et dans chaque établissement public de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique d'une commission intercommunale des impôts directs (CIID).

La commission communale des impôts directs comprend 9 membres :

- le Maire ou l'adjoint délégué, président
- et huit commissaires
- Par ailleurs, l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 2011 modifie les règles de fonctionnement de la commission communale des impôts directs en prévoyant la présence éventuelle et sans voix délibérative d'agents de la commune ou de l'EPCI dans les limites suivantes : un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal. Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne
- avoir au moins 25 ans
- jouir de leurs droits civils
- être inscrits sur l'un des rôles d'impôts directs locaux dans la commune
- être familiarisés avec les circonstances locales, et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux de la commission

Aux termes de l'article 1753 du CGI, ne peuvent être admises à participer aux travaux de la commission les personnes :

- qui, à l'occasion de fraudes fiscales ou d'oppositions au contrôle fiscal, ont fait l'objet d'une condamnation, prononcée par le tribunal, à l'une des peines prévues aux articles du CGI visés par l'article 1753 du même code
- dont les bases d'imposition ont été évaluées d'office, par suite d'opposition au contrôle fiscal du fait du contribuable ou de tiers.

Les huit commissaires, et leurs suppléants en nombre égal, sont désignés par le directeur départemental des Finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double remplissant

les conditions précisées ci-dessus, dressée par le conseil municipal. La liste des titulaires et suppléants par le conseil municipal doit donc comporter seize noms pour les commissaires titulaires et seize noms pour les commissaires suppléants.

Accusé de réception en préfecture
 le 21/05/2026 à 10h02
 Date de télétransmission : 21/05/2026
 Date de mise en ligne : 21/05/2026

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DECIDE, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste de 32 noms suivante :

TITULAIRES				
Sexe	Nom Prénom	Adresse	CP	Ville
F	PÉGOURIÉ Christiane	1 Impasse Alain Taurinya	66130	ILLE SUR TET
M	STORCH Jacques	30 Route de Corbère	66130	ILLE SUR TET
F	GILI Valérie	Mas Poubill 17 rue des Lilas	66130	ILLE SUR TET
M	MESA Michaël	4 rue Zélia Vidal	66130	ILLE SUR TET
F	HAUTEFAYE France	12 Chemin des 9 Fontaines	66130	ILLE SUR TET
M	MONTANOLA Galdric	5 rue Moulard	66130	ILLE SUR TET
F	PAGÈS Caroline	12 RUE DE LA MURAILLE	66130	ILLE SUR TET
M	VILARDELL Jean-Pierre	11 bis rue Moulard	66130	ILLE SUR TET
F	TECHENE Catherine	30 Avenue Del Bosc	66130	ILLE SUR TET
M	WATTEAU Jean-Luc	4 Chemin de l'Ermite	66130	ILLE SUR TET
F	MAIZ Marie-Ange	5 rue de la Tramontane	66130	ILLE SUR TET
M	VILANOVA Philippe	4 Avenue Bosch	66130	ILLE SUR TET
F	SANCHEZ Dominique	5 Impasse Mirabeau	66130	ILLE SUR TET
M	FRANCH Tristan	9 rue San Marti	66130	ILLE SUR TET
F	PULI Emmanuelle	5 rue des Jonquilles	66130	ILLE SUR TET
M	SOTO Yannick	2 bis rue Carnot	66130	ILLE SUR TET
SUPPLEANTS				
F	PEREZ Laure	14 rue Roland Garros	66130	ILLE SUR TET
M	MARGALET Alain	23 BIS ROUTE DE PRADES	66130	ILLE SUR TET
F	LABARTHE Agnès	4 Carrer de la Muralla	66130	ILLE SUR TET
M	RONDE Henri	128 Chemin Realet Mas Capdellayre	66130	ILLE SUR TET
F	BOUSSELET Angélique	5 BIS RUE DES ORANGERS	66130	ILLE SUR TET
M	CARDON Didier	22 rue Rouget de l'Isle	66130	ILLE SUR TET
F	ALESSANDRIA Annabelle	7 IMPASSE DES PEUPLIERS	66130	ST MICHEL DE LLOTES
M	LISCIO Olivier	4 Impasse Pascal	66130	ILLE SUR TET
F	BOUSCAIL Anne-Marie	2 rue Ampère	66130	ILLE SUR TET
M	AYMERICH Claude	1 RUE DE LA COUPE DE FRANCE	66130	ILLE SUR TET
F	BLANCH Michelle	17 Avenue Pasteur	66130	ILLE SUR TET
M	LOPEZ Raphaël	3 RUE ZELIA VIDAL	66130	ILLE SUR TET
F	HERISSON Nicole	3 rue Moulard	66130	ILLE SUR TET
M	PULI Michel	5 rue des Jonquilles	66130	ILLE SUR TET
F	CROUILLES Gaborit Emilie	2 RUE PAU CASALS	66130	ILLE SUR TET

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents à ce sujet.

Le Maire

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN
 SUSDITS
 POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
 Fait à Ille sur Tet, le 20 MAI 2026



Alain FABRESSE